

2K TAXI SASU
Société à actions simplifiées Unipersonnelle
Au capital de 100.00€
Siège social : 6 ALLEE DE LA ROCAILLE,
93160 NOISY-LE-GRAND
927 888 776 R.C.S. Bobigny

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE PROCES-VERBAL

01/06/2026 à dix heures, se sont réunis à NOISY-LE-GRAND, en assemblée générale extraordinaire les associés de 2K TAXI SASU, sur convocation du Président associé.

Sont présent :

- Mr DAHOUMANE Karim, Président associé 100 Actions numérotées de 01 à 100.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée le texte des résolutions proposées. Il déclare que ce texte a été mis à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR :

- **Transfert de siège social et Mise à jour des statuts.**

1^{ère} Résolution :

Le collectif des associés décide du Changement de l'adresse du siège social.

Le siège est fixé au : **88 RUE ALBERT BERTHELOT**
77420 CHAMPS SUR MARNE.

Modification de l'article 3 des statuts.

Le reste de l'article demeure sans changement.

Personne ne demandant la parole, Le président met aux voix les résolutions mentionnées ci-dessus. Les présentes résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature :

Fait à CHAMPS SUR MARNE, le 01/06/2026

Mr DAHOUMANE Karim

